

Réponse du Transporteur à l'engagement 6

(Demandé par l'UC)

Engagement 6

(Demandé par Me Hélène Sicard pour l'UC, 2013-11-19, notes sténo., volume 3, page 194)

Fournir l'explication des redressements en ce qui concerne la masse salariale pour les années 2008 à 2012.

Réponse

Le Transporteur présente aux tableaux ci-dessous les écarts prévisionnels pour la période 2008-2012 concernant les rubriques salaires de base et temps supplémentaire entre les données autorisées reclassées suite aux transferts d'activités ainsi que les données réelles. Le Transporteur indique que pour les années 2010 et 2011, la Régie a réduit dans ses décisions de façon globale les charges nettes d'exploitation, soit de 10,0 M\$ pour l'année 2010 et 11,2 M\$ pour l'année 2011. La portion de ces réductions ayant trait aux salaires de base et au temps supplémentaire ont été reflétées dans les années historiques, mais pas dans les colonnes « Autorisé reclassé » pour ces rubriques, de sorte que les colonnes « Autorisé reclassé » pour les années 2010 et 2011 ne tiennent pas compte des réductions de la Régie. Ainsi, le Transporteur mentionne que les écarts au tableau 3 de 2,8 M\$ pour l'année 2010 et de 10,9 M\$ pour l'année 2011 auraient été inférieurs.

**Tableau 1
Salaires de base écarts prévisionnels 2008-2012 (M\$)**

Année	Autorisé reclassé	Réel	Écart
2008	243,8	234,8	9,0
2009 (note 1)	244,3	237,5	6,8
2010 (note 2)	252,0	244,8	7,2
2011	258,5	249,4	9,1
2012 (note 3)	248,7	241,7	7,0

**Tableau 2
Temps supplémentaire écarts prévisionnels 2008-2012 (M\$)**

Année	Autorisé reclassé	Réel	Écart
2008	28,3	33,7	(5,4)
2009 (note 1)	28,0	41,3	(13,3)
2010 (note 2)	31,0	35,4	(4,4)
2011	39,0	37,2	1,8
2012 (note 3)	39,2	34,1	5,1

Tableau 3
Salaires de base et temps supplémentaire écarts prévisionnels
2008-2012 (M\$)

Année	Autorisé reclassé	Réel	Écart
2008	272,1	268,5	3,6
2009 (note 1)	272,3	278,8	(6,5)
2010 (note 2)	283,0	280,2	2,8
2011	297,5	286,6	10,9
2012 (note 3)	287,9	275,8	12,1

Notes :

1. D-2009-015 reclassé suite aux transferts des activités Expertise immobilières, Relation de travail, Formation, Relation avec le milieu, Ressources humaines et Obtention des revenus autres, Paie et dépenses de personnel et Comptes fournisseurs.
2. D-2010-032 reclassé suite aux transferts des activités Formation, Relation avec le milieu, Ressources humaines et Obtention des revenus autres, Paie et dépenses de personnel et Comptes fournisseurs.
3. D-2012-059 reclassé suite au transfert des activités transactionnelles à incidence financière ressources humaines du Transporteur au groupe Finances (corporatif).